



BRUXELLES POUVOIRS LOCAUX
SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES

SOUTIEN À LA MATERNITÉ





OBJECTIFS

- **Donner un accès à l'information** sur tout ce qui peut intéresser les femmes enceintes : grossesse, accouchement, hospitalisation, maternité, santé et soin du bébé, éducation, justice, etc.
- **Offrir un soutien émotionnel** : prévoir un espace sûr et une écoute active aux futures mamans sur leurs émotions liées à leur situation, à la grossesse et à la parentalité.
- **Soutenir et accompagner les mamans seules dès le début de leur grossesse** : accompagner lors du suivi médical et des échographies, des séances de préparation à l'accouchement et des premiers jours de naissance de l'enfant.
- **Promouvoir le bien-être maternel** : fournir des informations et des conseils sur la nutrition, l'exercice et la gestion du stress.
- **Renforcer le lien mère-enfant** : offrir des conseils sur le développement du lien émotionnel entre la mère et l'enfant, y compris des activités favorisant le contact peau à peau.
- **Promouvoir l'autonomie maternelle** : aider les femmes à développer des compétences parentales et à se sentir confiantes dans leur rôle de mère.
- **Créer un réseau de soutien** : créer des groupes de femmes enceintes célibataires pour favoriser l'échange d'expériences, le partage de conseils, et pour réduire l'isolement après la naissance.
- **Offrir des ressources matérielles** : collecter et proposer des kits pour le séjour en maternité (petite valise) et d'autres objets de première utilité pour la sortie (écharpe porte-bébé, poussette, couverture...).
- **Informé sur les droits et les procédures** : informer sur les droits et devoirs parentaux, sur les avantages sociaux en tant que mère seule. Informer sur les procédures selon la situation de la mère, sur les demandes telles que le test ADN, la reconnaissance en paternité, la pension alimentaire, etc.
- **Aide aux démarches administratives** en fournissant des informations sur les procédures, les formulaires et les contacts utiles.



DURÉE

Du début de la grossesse aux premières semaines de l'enfant.



PUBLIC-CIBLE

Femmes enceintes isolées et/ou nouvelles mamans.



SERVICE PILOTE DE L'ACTION

Différents services (ou une collaboration entre services) pourraient être pertinents et compétents pour ce type de projet : Service Égalité des chances, Famille, Santé, Service social, Centre d'action sociale, Maison des Femmes de la commune, Service de la Jeunesse...

DESCRIPTION DU PROJET

Le projet vise à accompagner de manière la plus complète les femmes enceintes célibataires, de la grossesse aux premiers jours de la maternité, de façon individuelle et en groupe.

Pour ce faire, un espace chaleureux, accueillant et permettant la confidentialité sera prévu pour partager les émotions liées à la grossesse avec le groupe et donner l'accès aux informations et aux ressources disponibles. Ces groupes de partage d'expériences permettront également de rompre l'isolement et de dédramatiser la situation de ces futures ou nouvelles mères – tout particulièrement les femmes très jeunes.

Le suivi individuel quant à lui sera axé sur le soutien émotionnel et psychologique, l'accompagnement aux consultations liées à la grossesses (échographies) et aux séances de préparation à l'accouchement, et au soutien des premiers jours avec le nouveau-né.



LIEU

Tous les lieux pouvant satisfaire aux critères d'accessibilité, de confort et de confidentialité pour créer un environnement propice au partage d'expériences et au soutien émotionnel :

- **Espaces dédiés dans la maison communale** pour organiser des réunions, des ateliers d'information et des groupes de soutien.
- **Centres de santé** disposant d'espaces pour des consultations médicales.
- **Centres PMS** qui peuvent fournir un espace pour des activités tels que des ateliers de discussions, ou des services de soutien aux familles.
- **Centres communautaires, foyers** : ces espaces polyvalents peuvent permettre d'organiser des séances d'information et des activités liées aux soins de l'enfant.
- **Salles associatives** : les associations partenaires dans le projet peuvent mettre à disposition leurs locaux pour des rencontres et des ateliers ou le suivi individuel.

Il sera ainsi possible d'encourager le développement de liens familiaux sains et solides entre la mère et son enfant, et de renforcer l'autonomie maternelle.

Concrètement, la fréquence des visites doit être adaptable en fonction des besoins spécifiques de chaque femme enceinte. Certaines femmes peuvent nécessiter un soutien plus intensif, tandis que d'autres peuvent se sentir plus autonomes.



L'objectif principal est d'assurer un suivi cohérent et attentif, en offrant le soutien nécessaire à chaque étape de la grossesse. Il est important que la personne de référence reste flexible et alerte aux besoins changeants de la femme enceinte, tout en veillant à ce que l'accompagnement reste centré sur le bien-être de la future mère et de son enfant.



PARTENAIRES

- La Maison des Parents solos, l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, Unia.
- Les organisations en charge de la promotion de la santé maternelle et infantile pour les partages de ressources, la sensibilisation et le suivi professionnel : la Ligue des Familles, l'ONE (Office de la Naissance et de l'Enfance), Kind en Gezin.
- Les plannings familiaux pour les services de santé sexuelle et reproductive, les conseils en matière de grossesse, les ateliers éducatifs, les informations sur les droits et les services disponibles.
- Les associations dédiées au soutien des femmes et des mamans solos pour le partage des expériences, les groupes de soutien.
- Les centres de santé, centres PMS pour le suivi médical et professionnel et pour partager des ressources et les informations.

SCHÉMA DE BASE DU SUIVI :

- **Début de la grossesse** : visites plus fréquentes afin d'établir une relation de confiance, de détecter les demandes et les besoins spécifiques, et de mettre en place un plan d'accompagnement personnalisé.
- **Trimestre intermédiaire** : visites régulières, par exemple, toutes les deux semaines, pour assurer un suivi constant de l'évolution de la grossesse, fournir un soutien émotionnel et ajuster le plan d'accompagnement en fonction des souhaits de la future mère (accompagnement ou non lors de visites médicales ou lors de la préparation à l'accouchement par exemple).
- **Troisième trimestre** : visites plus fréquentes à mesure que la date prévue de l'accouchement approche, afin de prévoir les besoins matériels (valises de la mère et de l'enfant, transport...) et émotifs liés à l'accouchement et à la naissance de l'enfant.
- **Période postnatale** : suivi régulier pendant la période postnatale pour assurer une transition en douceur vers la parentalité. Cela pourrait impliquer des visites hebdomadaires ou bihebdomadaires au début, puis une réduction progressive en fonction de l'adaptation de la nouvelle mère et de son enfant.

COMMUNICATION

Les informations seront diffusées sur le site internet de la commune, sur ses réseaux sociaux et dans les journaux locaux.

La page devra détailler le projet, ses objectifs, et les services offerts. Elle pourra également partager des informations, des témoignages et des actualités liées au projet.



Les informations pourront être diffusées lors des événements de sensibilisation liés à la parentalité dans la commune.

Des brochures, des dépliants, des affiches et des cartes de visite pourront être mises à disposition dans les communes, les écoles, les centres de santé, les ASBL, les centres PMS et toute autre salle d'attente.

Des communiqués de presse pour les médias locaux pourront être diffusés.

Les informations pourront également être diffusées lors d'ateliers d'information et lors d'activités dans les écoles, les ASBL, les services sociaux ou les autres lieux communaux.

Réseautage avec les partenaires, les ASBL et les autres professionnels liés au projet.



BUDGET À PRÉVOIR

- **Rémunération** des membres de l'équipe participant au suivi.
- **Formation, information, sensibilisation** des membres de l'équipe sur des sujets tels que la santé maternelle, le soutien émotionnel, la parentalité, et la sensibilité culturelle.
- **Communication** : conception et impression de supports de communication (brochures, dépliants, affiches, cartes de visite, etc.). Frais de campagnes de sensibilisation, publicités en ligne, annonces dans les médias locaux, etc.
- **Ateliers** : location d'espaces pour les événements, ateliers, séances d'information, etc. Frais liés à l'organisation **d'activités spécifiques**, tels que des séances de relaxation, des groupes de soutien, etc.
- **Matériel et ressources** : matériel éducatif et de ressources pour les ateliers, fournitures pour les activités prévues. Acquisitions **de kits pour le séjour en maternité** et d'autres objets de première utilité pour les femmes enceintes et leur nouveau-né.
- **Transport** : frais de transport des participantes pour se rendre aux séances médicales, aux ateliers, à l'hôpital ou à d'autres événements.
- **Logistique** : coûts liés à l'organisation des activités, location d'équipement, configuration des espaces.
- **Sécurité et assurance** : assurance responsabilité civile pour couvrir les activités du projet.
- **Mesures de sécurité et d'urgence** : kits de premiers secours, formation en premiers secours.
- **Services d'interprétation et de traduction** : coûts d'interprétation et de traduction afin de garantir la compréhension et la participation de toutes les femmes, au minimum au niveau de certains supports et documents informatiques.



CRITÈRES À PRENDRE EN COMPTE

Besoins spécifiques des femmes enceintes selon la commune (les publics différents ont des besoins différents, selon les quartiers, les communautés, etc.).

Situation particulière de la femme enceinte : une attention accrue est nécessaire pour certains critères tels que l'âge (qui peut parfois être très jeune), la situation familiale, la présence de violences intrafamiliales ou conjugales (y compris les mariages forcés et les mutilations génitales), le statut migratoire et la langue parlée, entre autres.

Accessibilité et facilité d'accès aux services de soutien (tant du point de vue de l'accessibilité que d'un accès aisé en transports en commun).

Disponibilité des services et **heures adaptées** aux besoins du groupe-cible.

Partenariats : identifier les meilleurs partenaires pour la collaboration et les impliquer dès la conception du projet. En effet, ils ont souvent une expérience étroite avec le public-cible et pourront déterminer les meilleures approches à suivre pour mener à bien le projet.

Sensibilité culturelle : tenir compte des différences culturelles et des diversités au sein de la commune, car la grossesse, la monoparentalité, l'accouchement, sont des sujets parfois très délicats à aborder et qui relèvent de l'intime. Il est dès lors crucial d'adapter les approches de soutien pour s'accorder avec les valeurs culturelles des femmes participantes.

Confidentialité et respect de la vie privée : comme dit plus haut, la grossesse relève de l'intime, et est vécue dans certains cas dans un contexte de violence conjugale, il faut garantir la confidentialité des informations personnelles des femmes enceintes participantes tout au long du suivi.

Accessibilité financière : le projet doit être prévu pour permettre un accès gratuit aux participantes.

Informations, formation professionnelle adaptée : assurer que l'équipe impliquée dans le projet ait suivi ou reçoive une formation appropriée et sensible aux enjeux spécifiques des femmes enceintes célibataires.

Évaluation des risques et sécurité : identifier et prévoir les risques liés à la santé et au bien-être des femmes enceintes participantes, mettre en place un plan préventif d'intervention en cas d'urgence médicale.

Éducation et information : prévoir et fournir en suffisance des informations claires et accessibles sur les droits, les ressources et les services disponibles.

Flexibilité et adaptabilité : concevoir le projet de manière à être flexible et adaptable aux besoins changeants des participantes, il est essentiel de maintenir une qualité de soutien individualisé.

Qualité du soutien, limiter la quantité : la qualité du soutien est plus importante que la quantité, il est préférable de limiter le nombre de participantes pour garantir un engagement et un suivi approfondis.

Démarrer modeste : si le projet en est à ses débuts, il est préférable de commencer avec un nombre restreint de participantes, afin d'évaluer l'efficacité du programme au fur et à mesure de sa mise en œuvre et d'ajuster ensuite en fonction des demandes.



ÉVALUATION

Déterminer des indicateurs en début et fin de suivi, comme le nombre de demandes, le taux de participation aux ateliers spécifiques, aux séances en groupe, l'amélioration effective du bien-être émotionnel des participantes...

Collecte de retours de satisfaction : enquêtes, sondages, entretiens, observations, retours d'expérience, etc.

Sonder les **succès et les obstacles** pour apporter des modifications nécessaires tout au long du projet.

Pertinence : évaluer la perception des bénéficiaires concernant l'utilité et la pertinence du projet.

Retours d'expérience individuel : impressions de vécu des participantes sur les services et le soutien fournis.

Suivi à long terme : le contact épisodique, même si moins intensif, avec les anciennes participantes permettra d'évaluer les effets à long terme sur les participantes et leurs enfants. Cela permettra dans la foulée de pouvoir les (ré)orienter en cas de difficultés et qu'elles se sentent soutenues en continu, même après le suivi de maternité.

Écho des partenaires : récolter les impressions et les difficultés rencontrées par l'équipe encadrante, les associations et les autres partenaires lors de la mise en œuvre du projet.

Rapport d'évaluation : à rédiger afin d'organiser la suite dans les meilleurs conditions, en mettant en évidence les principales conclusions, les enseignements tirés, et les recommandations pour l'avenir.

L'évaluation du projet peut se faire **en cours de route**, de façon continue, afin de permettre des ajustements pour maximiser son impact et sa pertinence.



LIENS

« **Born in Brussels** », infos et ressources autour de la grossesse, la naissance et la petite enfance

<https://www.bornin.brussels/les-bons-plans/groupes-dechange-et-de-soutien-parental/>

L'ASBL « Le Souffle de Vie », aide aux femmes et aux couples en détresse lors d'une grossesse

[Le Souffle de Vie](https://www.lesouffledevie.be/)

« **Aquarelle ASBL** », suivi de grossesse pour mamans en situation précaire

<https://www.aquarelle-bru.be/>

Union Professionnelle des **Sage-Femmes Belges**

<https://sage-femme.be/>